

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(“Yorbeau” ou la “Compagnie”)

Rapport de gestion
pour la période terminée le 30 juin 2009

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 12 août 2009 et devrait être lu conjointement avec les états financiers trimestriels de la Compagnie pour la période terminée le 30 juin 2009 et les notes qui y sont afférentes et les états financiers annuels de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et les notes qui y sont afférentes.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Compagnie est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.

Général

Au cours de la période terminée le 30 juin 2009, la Compagnie a commencé le forage sur la cible Cinderella Est de sa propriété Rouyn, une nouvelle zone découverte au cours de sa campagne de forage 2008. La Compagnie a l'intention de prolonger cette nouvelle zone de minéralisation aurifère à teneur élevée qui a été pénétrée par les trous de forage 08-CI-464 et 08-CI-467 qui ont rapporté respectivement, 8,1 g/t d'or sur 7,0 mètres le long de la carotte et 27,3 g/t d'or sur 4,8 mètres le long de la carotte (voir les communiqués de presse du 25 septembre 2008 et du 20 janvier 2009). Cette nouvelle zone a été découverte à environ 700 mètres à l'est de la zone d'intérêt historique Cinderella. Afin de différencier les deux zones, la direction a décidé de renommer la nouvelle zone, identifiée dans les communiqués de presse précédents comme la cible Cinderella, à titre de cible Cinderella Est.

Au lieu de concentrer ses efforts pour délimiter la zone minéralisée connue, la stratégie d'exploration de la Compagnie vise à exécuter un programme de forage très espacé. Bien qu'une telle stratégie comporte des risques plus élevés à l'égard d'un trou de forage donné car il est délibérément foré à une bonne distance de la minéralisation connue, il entraîne à un usage plus efficace des ressources de la Compagnie et occasionne de meilleures opportunités de découvrir un gisement aurifère majeur. L'objectif du programme en cours est de démontrer que la propriété de Rouyn a en effet le potentiel d'être l'hôte d'un tonnage additionnel important de roches minéralisées, plutôt que d'augmenter graduellement la minéralisation déjà connue. Bien que deux nouvelles découvertes aient été faites sur la propriété au cours de la campagne de forage de 2008 dans la région des cibles de Cinderella Est et de Lake Gamble, de larges parties de la propriété n'ont jamais été explorées. En utilisant une maille de forage très espacée, la Compagnie est capable de tester efficacement une plus grande surface et d'ainsi localiser des gisements potentiellement plus grands sur le reste de la propriété.

La Compagnie a prévu un programme de forage à diamant de surface d'un minimum de 20 000 m pour 2009 au coût de 100 \$ / m pour un total de 2 000 000 \$. Le programme se concentrera initialement sur les régions aux environs des zones aurifères connues aux cibles Lac Gamble et Cinderella Est. Du forage sera également effectué aux cibles à l'est (Smokey Creek, Bouzan Ouest et Lac Bouzan) à des profondeurs plus importantes que celles du programme 2008, l'objectif étant de localiser des zones d'altération à teneur plus intenses. Pour financer ce programme d'exploration, la Compagnie a procédé à une offre de droits auprès de ses actionnaires inscrits le 6 juillet 2009 qui, si elle est entièrement souscrite, permettra de recueillir un produit brut d'environ 3 720 619 \$. Un maximum de 13 287 925 unités au prix de 0,28 \$

l'unité sont offertes aux termes de l'offre, chaque unité étant composée d'une action accréditive et d'une action ordinaire de la Compagnie.

Résultats des activités

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, la Compagnie a subi une perte nette de 418 495 \$ comparativement à une perte nette de 298 466 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Il n'y avait pas de revenus pour la période. Les dépenses pour la période se sont élevées à 418 495 \$ comparativement à 304 333 \$ pour la période se terminant le 30 juin 2008. Les charges administratives pour la période ont augmenté de 52 227 \$ comparativement à la période correspondante de l'année précédente principalement en raison des coûts liés aux affaires corporatives générales et aux frais des consultants. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2009, la Compagnie a encouru un total de 653 381 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 1 001 892 \$ pour la période correspondante de l'année précédente), lesquelles ont toutes été engagées sur la propriété Rouyn.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Bénéfice net (perte nette)</u>	<u>Bénéfice net (perte nette) par action, de base et dilué</u>
30 juin 2009	0 \$	(418 495) \$	(0,01) \$
31 mars 2009	974 \$	(411 827) \$	(0,01) \$
31 décembre 2008	5 838 \$	(521 256) \$	(0,01) \$
30 septembre 2008	14 911 \$	(232 365) \$	(0,01) \$
30 juin 2008	5 867 \$	(298 466) \$	(0,01) \$
31 mars 2008	4 204 \$	(257 515) \$	(0,01) \$
31 décembre 2007	76 997 \$	(615 994) \$	(0,01) \$
30 septembre 2007	60 150 \$	(154 966) \$	(0,01) \$

Les états financiers pour les périodes indiquées ci-haut ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Liquidité

La Compagnie a financé ses activités presque exclusivement par la vente de ses actions et continuera à le faire dans un avenir prévisible.

Au 30 juin 2009, l'encaisse et les dépôts à terme de la Compagnie totalisaient 122 587 \$ comparativement à 702 593 \$ au 31 décembre 2008. Le fonds de roulement au 30 juin 2009 était de 112 298 \$ comparativement à 742 879 \$ au 31 décembre 2008. La diminution du fonds de roulement résulte des coûts continus de la Compagnie relativement à son programme d'exploration sur la propriété Rouyn.

Ressources en capital

Au cours de la période, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel 2 900 000 actions accréditatives ont été émises au prix de 0,28 \$ l'action pour un produit brut de 812 000 \$.

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes internationales d'information financière (« NIIF ») et que les compagnies publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les NIIF utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR canadiens, mais des différences significatives en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'informations à fournir doivent être prises en compte.

Le plan de conversion aux NIIF de la Compagnie consiste en 4 phases soit : l'analyse, la conception, la réalisation et l'implantation. Le plan vise à déterminer l'incidence que les NIIF auront sur les méthodes comptables et décisions de mise en œuvre, sur l'infrastructure, sur les activités commerciales et sur les activités de contrôle.

La Compagnie a commencé la première étape de son plan de conversion, qui consiste en une étude préliminaire visant à analyser l'information financière existante et à repérer les principaux domaines où les NIIF devraient avoir une incidence. La Compagnie a l'intention de finaliser cette première étape au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2009. Au cours de l'exercice 2009, la Compagnie présentera dans ses rapports de gestion des mises à jour sur le programme de mise en application des NIIF.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie à la fin de la période terminée le 30 juin 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Compagnie et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, de son stage de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Compagnie n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 30 juin 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des

fonctions relatives tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information ».

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie survenu pendant la période commençant le 1^{er} avril 2009 et se terminant le 30 juin 2009 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Transactions avec des parties liées

En avril 2009, David Crevier, un administrateur et actionnaire, a prêté 100 000 \$ à la Compagnie. Ce prêt, porte intérêt à 8 % l'an et fut totalement remboursé en juillet 2009. M. Crevier est un associé de Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Compagnie d'un montant de 230 975 \$ pour la période parmi lequel 64 515 \$ était lié aux frais d'émission d'actions .

Au cours de cette période, Yorbeau a payé 92 347 \$ à une société dont le président et l'actionnaire qui la contrôle est Thomas L. Robyn, le président et chef de la direction de Yorbeau. En contrepartie pour ce paiement, la société a offert les services de M. Robyn à Yorbeau sans frais additionnels.

Au cours de la même période, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Compagnie d'un montant de 10 800 \$ et une somme de 25 000 \$ a été versée à titre d'avance de redevance à Société Minière Alta Inc., une société dont G. Bodnar Jr., un administrateur de la Compagnie, est le seul actionnaire.

Information sur les actions en cours

Le capital autorisé de la Compagnie consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 132 879 250 étaient émises et en cours au 12 août 2009. À cette date, la Compagnie avait également des options en cours visant l'achat d'un total de 6 525 000 actions à des prix variant de 0,16 \$ à 0,35 \$ l'action.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels à l'égard de la Compagnie sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.